



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 3 mars 2023

N°659

MARC FESNEAU ET ROLAND LESCURE ANNONCENT UN PLAN DE SOUTIEN AUX INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

A l'occasion de l'édition 2023 du salon international de l'agriculture, s'est tenu un comité stratégique de la filière agroalimentaire, présidé par Marc FESNEAU, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, et Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'industrie.

L'industrie agroalimentaire, véritable atout stratégique pour la souveraineté alimentaire de notre pays, connaît aujourd'hui des tensions conjoncturelles fortes, exacerbant des difficultés structurelles. **Le Gouvernement présente un plan de soutien et de souveraineté des industries agroalimentaires pour accélérer les transitions (énergétiques, écologiques, environnementales), renforcer la compétitivité et soutenir la création de valeur au cœur de la chaîne alimentaire.**

L'industrie agroalimentaire française est la première industrie de France avec 437 000 emplois pour un chiffre d'affaires s'élevant à 198 milliards d'euros. Elle est un des piliers de notre souveraineté alimentaire et une vitrine du savoir-faire français aux quatre coins du monde. La filière est également un acteur central de la chaîne alimentaire, maillon central entre les producteurs agricoles, les distributeurs et les consommateurs. Pivot dans la création de valeur, les industries agroalimentaires doivent être en capacité d'innover pour répondre aux attentes des consommateurs et s'inscrire dans une stratégie de croissance sur les marchés internationaux.

Fragilisées par une contraction de leurs marges, les industries agroalimentaires souffrent d'un déficit d'investissement qui nuit à leur compétitivité et entrave l'innovation et la conquête de nouveaux marchés, notamment à l'export. Le Gouvernement réaffirme l'importance de ce maillon pour garantir notre souveraineté alimentaire. Il est impératif de regagner rapidement une dynamique de croissance

positive et d'accomplir les transitions nécessaires : transition écologique, énergétique, environnementale, innovation, réponses aux attentes des consommateurs et création de valeur au service de la production agricole.

Pour ce faire, le Gouvernement annonce un plan ambitieux de soutien et de souveraineté des industries agroalimentaires françaises. Ce plan comporte :

- La création d'un fonds d'investissement (consolidation et capital-développement) dédié à la filière agroalimentaire, avec pour objectif de lever plus de 500 millions d'euros, dont 200 millions d'euros apportés par l'Etat ;
- La facilitation de l'accès à France 2030, notamment sur les volets « décarbonation » et « robotisation » ;
- Le report de charges sociales et fiscales pour les entreprises qui le souhaitent ;
- Les « Boosters IAA » avec une formation des dirigeants à l'export assurée par Business France.

Marc FESNEAU a déclaré : « L'industrie agroalimentaire française est un formidable atout pour la souveraineté alimentaire de notre pays. Le plan de soutien porte l'ambition de l'Etat et est structurant pour la filière tout en lui permettant de consolider ses fondations pour mieux se projeter dans son développement vers une chaîne de production alimentaire plus décarbonée et mieux rémunératrice pour les agriculteurs ».

Roland LESCURE a déclaré : « L'Etat est aux côtés des acteurs de l'agroalimentaire pour renforcer la compétitivité de la filière et conforter notre souveraineté alimentaire. Rien ne se fera néanmoins sans la détermination de tous les acteurs d'aller également dans ce sens et de travailler à des solutions collectives innovantes et créatrices de valeur ».

